



Relations internationales

7
projets internationaux
pluriannuels

À l'international, la HAS opère une veille sur ses métiers et leur environnement et poursuit sa stratégie d'influence en Europe dans les domaines de l'évaluation des technologies de santé, de la qualité en santé et de la sécurité des patients. L'institution participe ainsi à des projets internationaux pluriannuels. En 2015, la HAS s'est investie dans 7 projets dont 4 dans le domaine de l'évaluation des technologies de santé ou *Health Technology Assessment* (HTA) et 3 dans celui de la qualité des soins et la sécurité des patients.

La HAS contribue également aux principaux réseaux et colloques internationaux dans ses domaines d'activité et accueille les délégations des pays désireux de connaître les travaux de l'institution, principalement dans les domaines de l'évaluation des technologies de santé, de la certification des établissements de santé ou de l'évaluation des pratiques professionnelles.

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



HAS Carte d'identité

Statut

Dotée d'une mission générale de contribution à la régulation du système de santé par l'amélioration de la qualité en santé et l'efficacité, la HAS a vu le champ de ses missions s'élargir depuis 2005, par de nombreuses modifications législatives. Ces missions sont définies aux articles L. 161-37 et suivants du Code de la sécurité sociale.

Elles peuvent être regroupées en deux activités principales :

- évaluation et recommandation ;
- accréditation et certification.

La HAS conçoit et met également à disposition des acteurs de santé des outils, guides et méthodes afin d'améliorer leur prise en charge ou la mise en œuvre de leurs projets.

Budget

Son budget exécuté en dépense s'est élevé à 55,6 M€ pour l'année 2015 contre 50,6 M€ en 2014.

Organisation

La HAS est organisée autour de :

- un Collège de 8 membres, présidé par le Pr Agnès Buzyn, qui a succédé au Pr Jean-Luc Harousseau en mars 2016 ;
- 7 commissions spécialisées ;
- 3 directions opérationnelles, un secrétariat général et des services, dirigés par M. Dominique Maigne ;
- 400 collaborateurs ;
- une file active de 3 000 experts et professionnels de santé externes, dont près de 600 experts-visiteurs.

Retrouvez la version complète du rapport d'activité 2015 de la HAS sur has-sante.fr/Rubrique La HAS > Missions

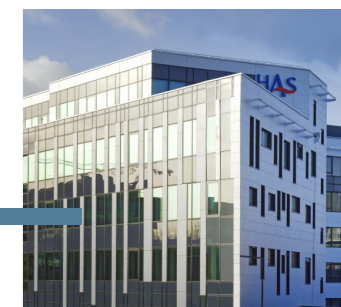
HAS

www.has-sante.fr

5 avenue du Stade de France - 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX
Tél. : +33 (0) 1 55 93 70 00 - Fax : +33 (0) 1 55 93 74 00

Rapport d'activité | 2015

Synthèse





Évaluation et recommandation

Médicaments

805

avis de la CT

100

jours de délai moyen d'instruction des dossiers de demande d'inscription

Dispositifs médicaux

210

avis de la CNEDiMST (hors actes et rapports d'évaluation technologique)

87

jours de délai moyen d'instruction des dossiers de demande d'inscription

Technologies de santé et actes

20

rapports d'évaluation technologique

21

avis d'efficience

6

recommandations en santé publique

6

recommandations de bonne pratique

7

fiches mémo, dont 3 mises à jour

Évaluation médico-technique des médicaments, dispositifs médicaux, technologies de santé et actes

La HAS évalue les médicaments, dispositifs, actes et prestations en vue de leur admission au remboursement. En 2015, parmi les 805 évaluations de médicaments rendues, la HAS a par exemple apprécié l'intérêt thérapeutique des médicaments de la classe des benzodiazépines dans l'anxiété, des associations corticoïde/bêta-2 mimétique dans l'asthme et la BPCO, des anti-PD1 dans le mélanome malin avancé ou encore du vorapaxar dans la prévention des événements cardio-vasculaires. La HAS a aussi évalué divers dispositifs médicaux, comme plusieurs dispositifs utilisés dans les suites du traitement d'un cancer, des catégories de sièges pour personnes handicapées, les défibrillateurs cardiaques automatiques implantables avec sonde(s) endocavitaire(s), ainsi qu'un clip de réparation mitrale bord à bord et son acte d'implantation dans l'insuffisance mitrale. En ce qui concerne l'évaluation des technologies de santé et des actes, la HAS a publié 20 rapports d'évaluation technologique dont 11 argumentaires d'avis et 9 rapports d'évaluation.

Évaluation médico-économique et de santé publique

Depuis 2008, la HAS émet des recommandations et avis médico-économique sur les stratégies de soins, de prescription ou de prise en charge les plus efficaces. Cette mission s'est élargie en octobre 2013 avec la production d'avis d'efficience de certains produits de santé. L'objectif de ces avis est d'aider les pouvoirs publics à fixer le niveau de prix du médicament ou du dispositif médical. La commission évaluation économique et santé publique (CEESP) se prononce ainsi sur le rapport « coût/efficacité » des produits de santé susceptibles d'avoir un impact significatif sur les dépenses de l'Assurance maladie. Principalement destinés au Comité économique des produits de santé, en vue de la négociation des prix, ces avis d'efficience sont réalisés parallèlement à l'évaluation en vue de l'admission au remboursement. En 2015, la HAS a rendu 21 avis d'efficience, concernant par exemple des médicaments indiqués dans la prise en charge des adultes infectés par le virus de l'hépatite C ou encore le traitement de l'urticaire chronique spontanée. La CEESP a également poursuivi son évaluation de l'efficience des stratégies diagnostiques et thérapeutiques ainsi que des actions de santé publique, concernant par exemple les conditions de développement de la chimiothérapie en hospitalisation à domicile.

Bonne pratique professionnelle

La HAS met à la disposition des professionnels de santé des recommandations de bonne pratique. Accompagnées d'outils favorisant leur mise en œuvre, ces recommandations font la synthèse de l'état de l'art et des données de la science afin d'améliorer la qualité des prises en charge. En 2015, la HAS a notamment travaillé sur la greffe rénale, les troubles bipolaires, le déficit de l'attention chez l'enfant et l'adolescent ou encore sur les urétrites et les cervicites.



Certification, indicateurs et information médicale

Certification des établissements de santé

Procédure externe d'évaluation des établissements de santé publics et privés, la certification est effectuée par des professionnels mandatés par la HAS. Cette procédure, indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle, porte sur le niveau de prestations et de soins délivrés aux patients et sur la dynamique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins mise en œuvre par les établissements. En 2015, la HAS a dressé un bilan de la procédure V2010. Une analyse des 100 premiers comptes qualité, nouvel outil de la V2014, a également été menée. Sur la base des premiers retours d'expérience, la HAS a, par ailleurs, conduit de nouvelles actions de formation des experts-visiteurs dans le cadre de la V2014 et a fait évoluer le système d'information dédié à la certification (SARA).

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins développés par la HAS permettent de mesurer la qualité de la prise en charge des patients dans les établissements de santé. Ces indicateurs sont développés avec des professionnels et utilisés par les établissements de santé comme outils d'amélioration de la qualité. La HAS est engagée avec le ministère de la Santé, depuis 2008, dans le pilotage national et la mise en œuvre du recueil de ces indicateurs. L'année 2015 a été marquée par le transfert à la HAS de l'indicateur e-Satis (satisfaction des patients hospitalisés en MCO), l'expérimentation d'un indicateur portant sur la qualité du document de sortie, le développement d'indicateurs de résultats comme outil d'alerte et par le développement d'indicateurs de processus et de résultats en chirurgie ambulatoire. Enfin, une année de transition a été mise en place en vue du transfert effectif des indicateurs du tableau de bord des infections nosocomiales (TdBIN) par la HAS, en janvier 2016.

Moyens d'information médicale

Dans le domaine de l'information médicale, la HAS contribue à améliorer la qualité de l'information délivrée aux professionnels de santé à travers des missions de certification. Elles concernent les logiciels d'aide à la prescription (LAP) et à la dispensation (LAD), les bases de données sur les médicaments et la visite médicale des laboratoires pharmaceutiques.

Certification V2010 en 2015

521

décisions de certification

2 596

établissements visités depuis 2010

Certification V2014 en 2015

115

décisions de certification

650

comptes qualité reçus et analysés

588

établissements visités

1 680

établissements en cours de procédure

Site Internet Scope santé

+ de 4 000

sites hospitaliers publics et privés

241

données sur la qualité publiées

400 000

visites en 2015

39

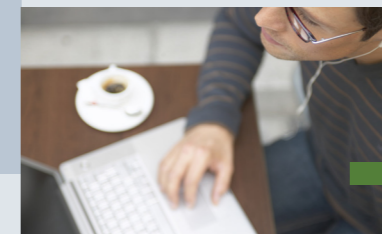
LAP en médecine ambulatoire certifiés en 2015

39

LAP hospitaliers certifiés en 2015

2

bases de données sur les médicaments agréées en 2015



Outils pour la qualité et la sécurité des soins

Démarches qualité et pertinence des soins

Pour contribuer à la régulation du système de santé par la qualité et l'efficience, la HAS produit des outils dont l'objectif est d'encourager les démarches qualité et la pertinence des soins. En 2015, la HAS a notamment publié un guide pour promouvoir les bonnes pratiques d'e-learning, de nouveaux outils pour le développement de la chirurgie ambulatoire, ou encore des recommandations sur la pertinence de la chirurgie de la lombalgie chronique. La HAS a également entamé un travail sur la pertinence de la chirurgie de la cataracte.

Parcours de soins

Les parcours de santé cherchent, par la coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et en lien avec les usagers, à garantir la continuité, l'accessibilité, la qualité, la sécurité et l'efficience de la prise en charge de la population. Le développement de ces parcours, au cœur de la stratégie nationale de santé et de la loi de modernisation du système de santé, vise à répondre au défi posé par les évolutions progressives du système de santé. La HAS a ainsi fait des parcours de soins une priorité et mène des actions multiples en lien avec les différents acteurs de son environnement. En 2015, la HAS a notamment poursuivi son travail de validation des protocoles de coopération entre professionnels, publié de nouvelles « fiches points clés » pour réduire les hospitalisations non programmées des résidents en Ehpad ou encore améliorer la prise en charge d'une personne âgée poly-pathologique en soins primaires.

Sécurité du patient

La sécurité du patient a pour objectif de limiter la survenue des événements indésirables ou d'en limiter les conséquences quand ils surviennent. La HAS s'est fortement investie dans ce domaine en développant des outils et méthodes. L'enjeu aujourd'hui est d'intégrer ses productions dans une stratégie de développement d'une culture sécurité, de confiance des professionnels et de retour d'expérience. En 2015, la HAS a centré sa stratégie sur l'équipe et les patients, acteurs clés de la diminution des risques associés aux soins, et sur la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en établissement de santé.

1

fiche pertinence « Place de la chirurgie de la lombalgie chronique de l'adulte »

1

note de problématique « Intervention sur le cristallin avec ou sans vitrectomie »

1

guide e-learning

14

protocoles de coopération reçus (dont 8 avis favorables rendus)

22

actualisations de listes d'actes et de prestations (ALD)

4

fiches points clés et solutions

9

outils d'accompagnement des parcours de soins

920

certificats d'accréditation délivrés en 2015 (sur un total de 14 438 depuis le début de la démarche)

23

équipes engagées dans le dispositif d'accréditation en 2015

7

équipes accréditées en 2015